

## Règlement Championnats de France de Voile Jeunes à partir de 2021

### Préambule

#### I- ADMISSIBILITE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES ET ESPOIRS

#### II- TITRES DECERNES

##### II.1. Minimas et validation des titres

- II.1.1. Titres par Genre hors Kiteboard (cf. article II.1.3)
- II.1.2. Titres Open hors Kiteboard
- II.1.3. Titres Kiteboard
- II.1.4. Annulation d'épreuve

##### II.2. Titres jeunes décernés par la FFVoile sur les Championnats de France Jeunes

- II.2.1. Championnat de France Minimes
- II.2.2. Championnat de France Espoirs Glisse
- II.2.3. Championnat de France de Voile Espoirs Solitaire Equipage Flotte Collective
- II.2.4. Championnat de France Minimes et Espoirs Extrême Glisse
- II.2.5. Championnat de France de Voile Espoirs Match Racing

#### III- ATTRIBUTION DES PLACES AUX LIGUES EN VOILE LEGERE

##### III.1. 1<sup>ère</sup> attribution des places y compris la flotte collective et kiteboard

##### III.2. Attribution de places supplémentaires

#### IV- SELECTION DES COUREURS EN VOILE LEGERE

##### IV.1. Niveau sportif requis et responsabilité de la Ligue

##### IV.2. Règlement de sélections de Ligue en Voile Légère

##### IV.3. Transmission des listes à la FFVoile

##### IV.4. Validation des listes par la FFVoile

#### V- ATTRIBUTION DES PLACES EN HABITABLE

##### V.1. Championnat de France de Voile Espoirs Flotte Collective Habitable Open

- V.1.1. Quotas de ligue
- V.1.2. Invitations par la FFVoile
- V.1.3. Championnat de France Espoirs Match Racing et Habitable Open 570

#### VI- SAISON SPORTIVE ET REGLEMENT DE SELECTIONS DE LIGUE POUR LA PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE EN HABITABLE

##### VI.1. Saison Sportive Habitable

##### VI.2. Règlement de sélections aux Championnats de France Jeunes Habitable

- VI.2.1. Championnat de France de Voile Flotte Collective Habitable Open
- VI.2.2. Championnat de France de Voile Espoirs Match Racing
- VI.2.3. Championnat de France de Voile Espoirs Habitable Open 570

#### VII- LITIGE – RECOURS - CONTESTATION

Annexe : Types de séries

## Préambule

L'objectif des sélections aux Championnats de France est d'amener les meilleurs coureurs à représenter leur club et leur ligue à ces championnats.

Les ligues ont la responsabilité de la mise en place des sélections en tenant compte des conditions d'admissibilité, des recommandations et des quotas attribués par la FFVoile.

La FFVoile valide en dernier lieu les listes de coureurs sélectionnés par les ligues.

## I- ADMISSIBILITE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES ET ESPOIRS

- a. Tout coureur doit être licencié à la Fédération Française de Voile
- b. Pour chaque titre, l'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du Championnat)
- c. Quel que soit le titre, la participation doit être en respect des avis de course des Championnats de France de Voile précisant l'application des règlements fédéraux et des règles de course à la voile, elles-mêmes précisant l'application des règles des classes concernées.
- d. Tout coureur licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de Voile Minimes et Espoirs à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue conformément au règlement de sélections de la ligue concernée et que la FFVoile ait validé cette sélection.
- e. La FFVoile pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales qu'elle entretient avec d'autres fédérations nationales. Ces délégations ne concourront pas les titres de Champion-ne de France.

## II- TITRES DECERNES

- a. Tous les titres décernés sont en Grade 3.
- b. Surclassements : Toutes les tranches d'âges des Championnats de France Jeunes (Minimes et Espoirs) sont en chevauchement soit entre les séries Minimes et Espoirs soit entre les séries Espoirs entre elles. En conséquence de quoi, aucun surclassement ne sera autorisé.

Il est de la responsabilité de chacun (pour les mineurs, les représentants légaux) de prendre connaissance des recommandations de la Commission médicale, notamment des conseils de prévention : <http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/medical.asp>

### II.1. Minimas et validation des titres

#### II.1.1. Titres par Genre hors Kiteboard (cf. article II.1.3)

Les minimas pour validation des titres de Champion(ne) de France sont pour les catégories Filles de 10 inscrites définitivement et pour les catégories Garçons/Mixtes de 15 inscrits définitivement.

Hors Windsurf, si les minimas (10 inscrites pour les filles et 15 pour les garçons/Mixtes) ne sont pas atteints, les épreuves par genre seront transformées en épreuves "Open1".

Pour le Windsurf hors titres du Championnat de France Espoirs Extrême Glisse en Fire Race 120 Espoirs Filles et en Windfoil Espoirs Garçons, si les minimas (10 inscrites pour les filles et 15 pour les garçons) ne sont pas atteints, l'épreuve Filles et/ou Garçons sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

Pour les 2 titres du Championnat de France Espoirs Extrême Glisse en Fire Race 120 Espoirs Filles 15/16 ans et 17/20 ans, si les minimas de 10 ne sont pas atteints pour l'un ou les deux titres, un seul titre Fire Race 120 Espoirs Filles 15/20 sera couru si le minima de 10 est atteint. Si le minima n'est pas atteint, l'épreuve Filles sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

Pour les 2 titres du Championnat de France Espoirs Extrême Glisse en Windfoil Espoirs Garçons 14/16 ans et 17/20 ans, si les minimas de 15 ne sont pas atteints pour l'un ou les deux titres, un seul titre Windfoil Espoirs Garçons 14/20 sera couru si le minima de 15 est atteint. Si le minima n'est pas atteint, l'épreuve Garçons sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon - 75015 Paris - Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F.  
Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

### II.1.2. Titres Open<sup>1</sup> hors Kiteboard

Les minimas pour validation des titres de Champion(ne) de France sont pour les catégories « Open » de 15 inscrits définitivement.

Si le minima de 15 n'est pas atteint, le titre ne sera pas attribué et l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Critérium National « Open » de Grade 4 sans délivrance de titre.

### II.1.3. Titres Kiteboard

Le nombre de sportives et de sportifs inscrits requis pour l'attribution du titre de champion-ne de France est de :

- 6 pour les féminines
- 12 pour les masculins

Si les minimas (6 inscrites pour les filles et 12 pour les garçons) ne sont pas atteints, l'épreuve Filles et/ou Garçons sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

### II.1.4. Annulation d'épreuve

Si le nombre de coureurs sélectionnés est trop faible, la Fédération se réserve la possibilité d'annuler l'épreuve.

## II.2. Titres jeunes décernés par la FFVoile sur les Championnats de France Jeunes

### II.2.1. Championnat de France Minimes

Format	9 Titres	Agés	Minima	Places maximum
Cf. AC	Optimist Garçons <sup>2</sup>	12 / 14	15	80
Cf. AC	Optimist Filles <sup>2</sup>	12 / 14	10	80
Cf. AC	Techno 293 6.8 OD Garçons <sup>2</sup>	12 / 14	15	60
Cf. AC	Techno 293 6.8 OD Filles <sup>2</sup>	12 / 14	10	60
Cf. AC	O'pen Skiff Garçons <sup>2</sup>	12 / 14	15	60
Cf. AC	O'pen Skiff Filles <sup>2</sup>	12 / 14	10	60
Cf. AC	Intersérie Catamaran <sup>2*</sup> Open	12 / 14	15	50
Cf. AC	RS Feva Garçons/mixte <sup>2</sup>	12 / 14	15	50
Cf. AC	RS Feva Filles <sup>2</sup>	12 / 14	10	50

\*Les supports pouvant prétendre à participer au championnat de France intersérie catamaran sont définis dans l'avis de course de la compétition et répondent aux caractéristiques suivantes :

- 2 équipiers
- 1 spi
- Minimum 1 trapèze
- Absence de foil et de dérive
- Avoir un écart sur la table rating du SCHRS max de 0,08

Le Département Compétition & Performance invitera dans la mesure du possible une flotte collective Equipage open (12/14 ans – support à définir) pour une épreuve de démonstration.

## II.2.2. Championnat de France Espoirs Glisse

Format	10 Titres	Age	Minima	Places maximum
Cf. AC	Techno 293 7.8 OD Garçons <sup>3</sup>	14 / 16	15	60
Cf. AC	Techno 293 7.8 OD Filles <sup>3</sup>	14 / 16	10	60
Cf. AC	Techno 293 + Espoirs Garçons <sup>3</sup>	15 / 25	15	60
Cf. AC	Techno 293 + Espoirs Filles <sup>3</sup>	15 / 25	10	60
Cf. AC	15.5 Open <sup>3</sup>	14 / 16	15	50
Cf. AC	SL16 Open <sup>3</sup>	14 / 20	15	50
Cf. AC	Nacra 15 Open <sup>4</sup> *	14 / 20	15	50
Cf.AC	Hobie Cat 16 spi Open <sup>3</sup> *	14 / 25	15	50
Cf. AC	29er Open <sup>4</sup>	14 / 20	15	60
Cf. AC	Open 570 – Open <sup>3</sup> *	14 / 25	15	Open

Les titres Open 15.5, SL16 et 29er et Open 570, et les titres Hobie Cat 16 Spi Open et Nacra 15 Open s'ils sont courus peuvent être attribués par genre si les minima des titres par genre Filles et Garçons sont atteints (10 F et 15 G)

## II.2.3. Championnat de France de Voile Espoirs Solitaire Equipage Flotte Collective

Format	8 Titres	Age	Minima	Places maximum
Cf. AC	420 Garçons/Mixte <sup>4</sup>	14 / 20	15	60
Cf. AC	420 Filles <sup>4</sup>	14 / 20	10	60
Cf. AC	ILCA7 Garçons <sup>4</sup>	15 / 20	15	70
Cf. AC	ILCA6 Garçons <sup>3</sup>	15 / 18	15	70
Cf. AC	ILCA6 Filles <sup>3</sup>	15 / 20	10	70
Cf. AC	ILCA4 Garçons <sup>3</sup>	13 / 16	15	70
Cf. AC	ILCA4 Filles <sup>3</sup>	13 / 16	10	70
Cf. AC	Flotte Collective Habitable Open <sup>3</sup>	15 / 25	15	20

Le Département Compétition & Performance invitera dans la mesure du possible des dériveurs à foils et la pratique handi valide (15/25 ans) pour des épreuves de démonstration.

## II.2.4. Championnat de France Minimes et Espoirs Extrême Glisse

Format	19 Titres (dont 4 titres minimes)	Age	Minima	Places Maximum
<b>Windsurf</b>				
Cf. AC	Fire race 120 Minimes Garçons <sup>2</sup>	12 / 14	15	80
Cf. AC	Fire Race 120 Minimes Filles <sup>2</sup>	12 / 14	10	80
Cf. AC	Fire Race 120 Espoirs Garçons <sup>3</sup>	14 / 16	15	80
Cf. AC	Fire Race 120 Espoirs Filles <sup>3</sup>	15 / 16	10	80
Cf. AC	Fire Race 120 Espoirs Filles <sup>3</sup>	17 / 20	10	80
Cf. AC	Formule 31 Espoirs Open <sup>4</sup>	15 / 20	15	80
<b>Kiteboard</b>				
Cf. AC	Kiteboard Minimes – Twin Tip Racing Garçons <sup>2</sup> 4 ailes à boudin*, 1 planche Twin Tip	12 / 14	12	80
Cf. AC	Kiteboard Minimes – Twin Tip Racing Filles <sup>2</sup> 4 ailes à boudin*, 1 planche Twin Tip	12 / 14	6	80
Cf. AC	Kiteboard Espoirs TTR Garçons <sup>4</sup> 4 ailes à boudin / 1 planche Twin tip	15 / 20	12	80
Cf. AC	Kiteboard Espoirs TTR Filles <sup>4</sup> 4 ailes à boudin / 1 planche Twin tip	15 / 20	6	80

\* Surfaces maximum des voiles à définir dans l'avis de course

<b>Kiteboard Freestyle</b>				
Cf. AC	Kiteboard Freestyle Minimes Filles <sup>2*</sup>	12 / 14	6	80
Cf. AC	Kiteboard Freestyle Minimes Garçons <sup>2*</sup>	12 / 14	12	80
Cf. AC	Kiteboard Freestyle Espoirs Filles <sup>4</sup>	15 / 18	6	80
Cf. AC	Kiteboard Freestyle Espoirs Garçons <sup>4</sup>	15 / 18	12	80

\* Surfaces maximum des voiles à définir dans l'avis de course

<b>Kitefoil</b>				
Cf. AC				
Cf. AC	Open Foil Espoirs Filles <sup>4</sup> 4 ailes / 1 planche foil	15 / 18	6	60
Cf. AC	Open Foil Espoirs Garçons <sup>4</sup> 4 ailes / 1 planche foil	15 / 18	12	60
<b>Windfoil</b>				
Cf. AC	Windfoil Espoirs Filles <sup>4</sup>	15 / 20	10	60
Cf. AC	Windfoil Espoirs Garçons <sup>4</sup>	14 / 16	15	60
Cf. AC	Windfoil Espoirs Garçons <sup>4</sup>	17 / 20	15	60

Le Département Compétition & Performance organisera en démonstration dans la mesure du possible une épreuve mixte en Foil et/ou une épreuve Flotte Collective Windfoil Minimes en 2021.

## II.2.5. Championnat de France de Voile Espoirs Match Racing

1 titre	Age
Match Racing Open (Flotte Collective)	15 à 25

Cf. Règlement Championnats de France Match Racing :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/matchracing.asp>

**Soit 47 titres de Champion-ne-s de France Jeunes (Minimes et Espoirs)**

## III- ATTRIBUTION DES PLACES AUX LIGUES EN VOILE LEGERE

### III.1.1<sup>ère</sup> attribution des places y compris la flotte collective et kiteboard

Chaque ligue transmet à la FFVoile le nombre de places souhaitées par titre au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année n-1<sup>4</sup> (date précisée par le DCP chaque année).

Une première attribution du nombre de places par titre sera définie pour chaque Ligue par la FFVoile trois semaines après la date précisée ci-dessus par le DCP sur la base de la participation sur la série concernée du Championnat de France de l'année n-1.

*Pour les Championnats de France 2021, l'attribution des places se fera exceptionnellement sur la base de la participation sur la série concernée du Championnat de France de l'année 2019.*

La FFVoile garantit une place par titre à chaque Ligue qui en fera la demande, quelle que soit la participation en année n-1.

Le nombre maximum de places par série, par genre et par catégorie d'âge est défini dans les tableaux de présentation des titres jeunes décernés par la FFVoile.

En cas de demande de places supérieures au nombre de places disponibles, le Département Compétition et Performance répartira les places en tenant compte des éléments suivants :

- Représentativité de la totalité des ligues qui le demandent sur les supports présents aux championnats de France Jeunes ;
- Prise en compte du volume de participation de la ligue sur l'année N-1
- Prise en compte de la dynamique de la ligue sur la série dans la catégorie d'âge du championnat

**Pour tout nouveau support introduit aux Championnats de France**, une place minimum sera attribuée à chaque ligue l'année de la création.

### III.2. Attribution de places supplémentaires

**Avant le 30 avril de l'année n<sup>5</sup>**, la Ligue devra préciser si elle utilise la totalité des places attribuées ci-dessus par titre et pourra en même temps transmettre une demande justifiée de places supplémentaires par titre. Une réponse de la FFVoile sera transmise à la Ligue avant le 15 mai de l'année n.

## IV- SELECTION DES COUREURS EN VOILE LEGERE

### IV.1. Niveau sportif requis et responsabilité de la Ligue

La ligue a l'entière responsabilité de sélectionner et d'attribuer ses places aux coureurs de son territoire en tenant compte des recommandations de la FFVoile sur les critères sportifs suivants :

- **Le sportif souhaite être sélectionné sur le support qu'il pratique à l'année :**

**Pour les séries de formation<sup>2</sup> (minimes) et les séries de transition<sup>3</sup>:**

- Avoir participé à 3 régates de grade 5A et 1 régata de grade 4

FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon - 75015 Paris - Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F.  
Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

- Avoir participé à 1 régates en mer
- Avoir terminé dans les 75% d'une régates de grade 4

#### **Pour les séries d'accès<sup>4</sup> :**

- En plus des critères ci-dessus,
- Avoir participé à une régates nationale de référence

- **Pratiques transversales ou changement de supports :**

- Avoir participé à minima à une régates de grade 5A sur le support de la sélection demandée.
- Vérifier le niveau sur le support précédent (ou habituel) et établir la correspondance avec le résultat réalisé sur le nouveau support

## **IV.2. Règlement de sélections de Ligue en Voile Légère**

Chaque ligue doit produire, publier et transmettre à la FFVoile avant le début de ses sélections et au plus tard avant le 15 janvier de l'année du championnat, un texte officiel : « Règlement de sélections aux Championnats de France Minimes et Espoirs ». Celui-ci devra impérativement intégrer les éléments suivants :

- Chaque coureur et équipage devra se sélectionner conformément au règlement de sélections de sa Ligue.
- La date de l'épreuve ou des épreuves retenues comme épreuve de sélection
- Le nombre de places attribuées par titre et par catégorie d'âge.
- Les modalités d'attribution des places

A noter :

- Il est précisé que toute régates de ligue peut servir de sélection pour une autre ligue, à condition qu'il y ait accord préalable entre les ligues avant le début des sélections.
- La FFVoile pourra accompagner les ligues dans la construction et la rédaction de leurs règlements de sélection.
- La FFVoile publiera les règlements de sélection des ligues sur le site fédéral.

Recommandations :

- Il est conseillé, dans le cas où aucune épreuve de sélection n'a pu être validée, d'inclure dans le règlement de sélections un article précisant un mode de sélection de remplacement (exemple : Comité de Sélection Régional).
- Il est conseillé de prévoir une possibilité de traiter le cas particuliers de coureurs méritant une invitation de ligue.

## **IV.3. Transmission des listes à la FFVoile**

La liste des sélectionnés des Championnats de France Jeunes de l'été (juillet et août) doit être adressée à la FFVoile dans les meilleurs délais après la fin de la période de sélection et au plus tard le 12 juin de l'année n.

La liste des sélectionnés de tous les autres Championnats de France Jeunes doit être adressée à la FFVoile dans les meilleurs délais après la fin de la période de sélection et au plus tard 1 mois avant la date du début de la compétition.

## **IV.4. Validation des listes par la FFVoile**

La liste des coureurs sélectionnés est mise en ligne sur le site de la FFVoile environ une semaine après la transmission par les ligues suite à une vérification du respect des conditions d'admissibilité des recommandations et des places attribuées aux ligues.

# **V- ATTRIBUTION DES PLACES EN HABITABLE**

## **V.1. Championnat de France de Voile Espoirs Flotte Collective Habitable Open**

Le nombre de places disponibles est limité.

Les places seront attribuées sur quota de Ligue.

Si le nombre de places attribuées sur quota de ligue était inférieur au nombre de places disponibles, les ligues auront la possibilité de formuler des demandes d'invitation.

### V.1.1. Quotas de ligue

Pour chaque Ligue, l'attribution des quotas sera faite sur demande de chaque ligue. Cette demande, réalisée au moyen d'un formulaire spécifique, devra s'appuyer sur des éléments permettant de quantifier l'activité habitable chez les jeunes dans la ligue et de mesurer le niveau sportif.

Le Comité de Sélection statutaire dépendant du Bureau Exécutif de la FFVoile étudie les demandes formulées par les Ligues et attribue un quota de place(s) à chaque ligue.

Ce Comité de Sélection est constitué du Président du Conseil des Ligues, d'un représentant par Bassin (Manche – Atlantique – Méditerranée) et d'un représentant de l'organisateur.

### V.1.2. Invitations par la FFVoile

Les ligues Ultra-marines (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie) bénéficient automatiquement d'une invitation pour un équipage. Cette invitation devra être confirmée par la ligue concernée. Dans le cas contraire, elle sera perdue pour la ligue concernée et le Comité de Sélection considèrera cette place au même titre que les autres places disponibles.

Si le Comité de Sélection ouvre cette possibilité et suite à la confirmation de l'utilisation des quotas par les ligues, ces dernières pourront formuler des demandes d'invitation.

#### **Modalités d'attribution des invitations :**

Le Comité de Sélection étudie les demandes d'invitations faites par les Ligues, dans le cadre de la « dynamique des ligues » ou de « cas particuliers ».

Le Vice-président du Département Compétition Performance en charge du Pôle Habitable s'appuiera sur ce Comité de Sélection pour examiner et valider l'ensemble des invitations.

Ce dispositif permettra, si nécessaire, d'attribuer l'ensemble des places disponibles sur ce championnat.

### V.1.3. Championnat de France Espoirs Match Racing et Habitable Open 570

#### **Pas de système de quotas ou d'invitation par ligue sur ces deux championnats**

Les modalités de sélection au Championnat de France de Voile Espoirs Match Racing sont disponibles à l'adresse internet suivante : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/matchracing.asp>

Le Championnat de France Espoirs Habitable – Open 570 est une épreuve ouverte sans système de sélection. (Cf. Avis de course)

## **VI- SAISON SPORTIVE ET REGLEMENT DE SELECTIONS DE LIGUE POUR LA PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE EN HABITABLE**

### **VI.1. Saison Sportive Habitable**

- Janvier à mars : Match Racing Open
- Avril à septembre : Course en Flotte
- Mois d'août :
  - Championnat de France de Voile Espoirs Habitable Open 570
  - Championnat de France de Voile Espoirs Flotte Collective Habitable
- Octobre à décembre : Match Racing Espoirs
- Mois de novembre : Championnat de France de Voile Espoirs Match Racing

### **VI.2. Règlement de sélections aux Championnats de France Jeunes Habitable**

#### **VI.2.1. Championnat de France de Voile Flotte Collective Habitable Open**

Chaque ligue doit organiser son propre système de sélection, qui devra permettre d'établir une hiérarchie sportive entre les différents équipages.



Lorsqu'elle aura confirmé l'utilisation du quota de place(s) qui lui est attribué, la ligue devra fournir la liste nominative de chaque binôme de coureurs représentant chaque équipage.

Le Comité de Sélection fera paraître la liste officielle des sélectionnés (comprenant les équipages invités)

### **VI.2.2. Championnat de France de Voile Espoirs Match Racing**

**Cf. : Règlement Match-Racing**

### **VI.2.3. Championnat de France de Voile Espoirs Habitable Open 570**

Le bulletin d'inscription de chaque équipage devra être visé par le président de la ligue d'appartenance de cet équipage, pour attester du niveau technique des coureurs.

## **VII- LITIGE – RECOURS - CONTESTATION**

Tout litige, recours ou contestation ne pouvant pas être résolu au niveau régional fait l'objet d'une transmission écrite à la FFVoile.

Après examen du dossier, la FFVoile tranche le litige dans les 15 jours suivant la réception des éléments.

La décision de la FFVoile est ferme et définitive.

## Annexe : Types de séries

<b>Séries de formation</b>	Chpt France Minimes	Bic 293 6.8 OD Filles Bic 293 6.8 OD Garçons RS Feva Filles RS Feva Garçons/mixte Open Bic Filles Open Bic Garçons Optimist Filles Optimist Garçons Intersérie Catamaran
	Chpt France Minimes Extrême Glisse Windsurf	Fire Race 120 Minimes Filles Fire race 120 Minimes Garçons
	Chpt France Minimes Extrême Glisse Kiteboard	Kiteboard Minimes – Twin Tip Racing Filles Kiteboard Minimes – Twin Tip Racing Garçons
	Chpt France Minimes Extrême Glisse Kiteboard Freestyle	Kiteboard Freestyle Minimes Filles Kiteboard Freestyle Minimes Garçons
<b>Séries de transition</b>	Chpt France Espoirs Glisse	15.5 Open Bic 293 7.8 OD Filles Bic 293 7.8 OD Garçons Hobie Cat 16 spi Open Open 5.70 – Open SL16 Open Bic 293 + Espoirs Filles Bic 293 + Espoirs Garçons
	Chpt France Espoirs Solitaire Equipage FC	Flotte Collective Habitable Open <u>ILCA 4 Filles</u> <u>ILCA 4 Garçons</u> <u>ILCA 6 Garçons</u>
	Chpt France Espoirs Extrême Glisse Windsurf	Fire Race 120 Espoirs Filles Fire Race 120 Espoirs Garçons
<b>Séries d'accès</b>	Chpt France Espoirs Glisse	29er Open Nacra 15 Open
	Chpt France Espoirs Solitaire Equipage FC	420 Filles 420 Garçons/Mixte <u>ILCA 6 Filles</u> <u>ILCA 7 Garçons</u>
	Chpt France Espoirs Extrême Glisse Windsurf	Formule 31 Espoirs Open
	Chpt France Espoirs Extrême Glisse Kiteboard	Kiteboard TTR Espoirs Garçons Kiteboard TTR Espoirs Filles
	Chpt France Espoirs Extrême Glisse Kiteboard Freestyle	Kiteboard Freestyle Espoirs Filles Kiteboard Freestyle Espoirs Garçons
	Chpt France Espoirs Extrême Glisse Kitefoil	Open Foil Espoirs Filles Open Foil Espoirs Garçons
	Chpt France Espoirs Extrême Glisse Windfoil	Windfoil Espoirs Filles Windfoil Espoirs Garçons

<sup>1</sup> Open : Filles/Garçons/Mixte

<sup>2</sup> Série de formation

<sup>3</sup> Série de transition

<sup>4</sup> n-1 : année précédant l'année du championnat

<sup>5</sup> n : année du championnat